

Combien d'associations agricoles employeuses en 2021 ?



© 2022 Les Echos Publishing

Entre 2020 et 2021, le nombre d'établissements associatifs agricoles a augmenté de 2,7 % et leur effectif salarié de 3,4 %. L'année dernière, on comptait donc 6 405 établissements associatifs agricoles employant 91 490 salariés, pour une masse salariale de 2 milliards d'euros.

Ainsi, en 2021, les associations relevant du régime agricole représentaient 4,4 % des établissements associatifs employeurs et faisaient travailler 5 % de l'ensemble du personnel associatif.

Quant aux secteurs d'activité de ces associations, 800 d'entre elles seulement œuvraient directement dans l'agriculture, l'élevage, la chasse ou la pêche. Ces dernières employaient 5 990 salariés percevant une rémunération moyenne annuelle de 17 130 €, pour une masse salariale de 130 millions d'euros. Les autres associations agricoles exerçaient leur activité, notamment, dans l'enseignement ou la défense d'intérêts professionnels.

[Recherches & Solidarités, La France associative en mouvement, 20e édition, octobre 2022](#)

© 2022 Les Echos Publishing